

LA LETTRE DE _____ L'APCMA



Édito

CMA : une légitimité au service de l'artisanat

Implantées sur tout le territoire et en lien quotidien avec les artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont les interlocutrices naturelles des entreprises artisanales. Elles disposent d'une large connaissance des spécificités du secteur et constituent, à ce titre, des partenaires incontournables de son développement. Établissements publics de l'État, les CMA se sont engagées, depuis plusieurs années, dans un vaste processus de modernisation pour assurer avec la plus grande efficacité leurs missions de service public et offrir aux entreprises qu'elles représentent un réseau cohérent, performant et structuré. Les résultats obtenus ne doivent pas être vains ! Alors que tous les efforts doivent converger pour encourager la reprise économique de notre pays, ne nous privons pas des atouts de l'artisanat ! Nos entreprises sont porteuses d'emploi, de réussite et d'avenir. Confortons-les dans ce sens et permettons-leur d'accroître leur compétitivité : c'est là notre mission première. Nous en avons la volonté, la capacité et toute la légitimité !

Bernard Stalter
Président de l'APCMA

▲ POLITIQUE DU RÉSEAU

#CMA2021 : intensifier nos missions pour favoriser l'essor de l'artisanat

Les 27 et 28 septembre, les présidents et secrétaires généraux se sont réunis à Niort pour un temps fort de leur mandature : l'adoption du programme d'actions à conduire à l'horizon 2021.

MAINTENIR L'AUTONOMIE DES CMA, RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SPÉCIFIQUES DÉDIÉS À L'ARTISANAT

Dans le cadre du séminaire qui s'est tenu le 27 septembre, les présidents et secrétaires généraux réunis se sont prononcés à l'unanimité, par le vote d'une motion, pour le maintien de l'autonomie du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). De par leur proximité, les CMA sont les interlocutrices privilégiées des chefs d'entreprise artisanale et leur totale indépendance est la garantie de la représentation pleine et entière des intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics. Parce que le maintien de leur autonomie est essentiel, les CMA amplifieront les efforts de modernisation de leurs établissements. Leur efficacité sera ainsi optimisée et accrue.

METTRE EN ŒUVRE LES AXES DE LA MANDATURE

Le programme de mandature adopté en assemblée générale extraordinaire le 28 septembre est le résultat d'un travail de co-construction initié en janvier dernier à Narbonne. Depuis près d'un an, la concertation a permis l'expression des élus via les commissions thématiques nationales et territoriales, mais aussi la participation des secrétaires généraux par l'intermédiaire de leur association. Le programme de mandature élaboré intègre le résultat des réflexions menées en commun afin d'identifier les axes prioritaires de travail. Il prend en compte les propositions et contributions issues des différentes rencontres qui se sont tenues pour définir les priorités du réseau et fixer le cap des quatre ans à venir.

En chiffres



Deux enjeux majeurs :

- ▶ Développer nos services pour nos entreprises artisanales
- ▶ Accompagner la transition numérique des entreprises et du réseau



Cinq axes structurants :

- ▶ Innover pour moderniser notre système de formation
- ▶ Améliorer chaque jour notre image et l'attractivité de l'artisanat
- ▶ Organiser un réseau structuré et uni pour les territoires
- ▶ Positionner les CMA en interface des actions des territoires pour les entreprises artisanales
- ▶ S'appuyer sur les élus engagés pour l'artisanat, pour les entreprises artisanales

▼ PROGRAMME DE MANDATURE

Cinq axes, deux enjeux, une ambition : l'artisanat

Le programme de mandature adopté le 28 septembre trace la ligne de l'action du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat à l'horizon 2021. La feuille de route est claire et répond à un double enjeu : le développement des services aux artisans et le lancement de la transition numérique des entreprises et du réseau. Pour y parvenir, le programme d'action des chambres de métiers s'articule autour de cinq axes ayant pour ambition de :



des débouchés dans des métiers concrets et durables. Les chambres de métiers viseront à valoriser l'image des métiers de l'artisanat ainsi que leurs filières d'apprentissage, voies performantes vers l'entrepreneuriat. Elles renforceront également leurs actions pour moderniser leur système de formation et à généraliser la construction de parcours individualisés, pour répondre aux attentes du public et des entreprises en faisant évoluer leurs outils de formation initiale et continue : intégration des nouvelles technologies, modularisation des parcours, etc.

POSITIONNER L'ARTISANAT COMME UN DES PILIERS DES ÉCOSYSTÈMES LOCAUX

Présent dans tous les territoires, des zones urbaines les plus denses aux territoires ruraux isolés, l'artisanat constitue une richesse économique et humaine indéniable. En contribuant au développement de l'emploi, ses entreprises participent à la vitalité économique du pays et sont des actrices de l'identité des territoires, de leur dynamisme, de leur image et de leur attractivité. Interlocutrices privilégiées des artisans, les chambres de métiers devront réaffirmer le rôle de premier réseau d'accompagnement des entreprises artisanales sur tout le territoire et ce, à chaque étape de leur vie. Elles proposeront également une offre de services lisible, évolutive et efficace au plus près des besoins des entreprises artisanales.

Parce que l'artisanat est un secteur économique à fort potentiel et en résonance avec les aspirations actuelles, les chambres de métiers et de l'artisanat seront force de proposition et accompagneront les exécutifs nationaux et régionaux dans leurs initiatives en faveur du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle.

FAIRE DU NUMÉRIQUE L'OUTIL TRANSVERSAL ET PRINCIPAL DE L'ADAPTATION AUX MUTATIONS

Parce qu'aucune entreprise ne peut se soustraire à l'accélération de l'apparition de nouveaux modèles économiques ou d'activités portés par les technologies numériques, les métiers de l'artisanat doivent s'inscrire dans les évolutions de leur temps. La digitalisation de l'économie est une opportunité pour les petites entreprises de combler leurs déficits de notoriété, de moyens, de réactivité. Les chambres de métiers et de l'artisanat entendent bien les accompagner dans cette transition numérique et, en complément du développement de leurs outils et de leurs pratiques au service des entreprises, faire de cette transition un atout de leur transformation et de leur modernisation.

DÉVELOPPER LA FORMATION AU SERVICE DE L'EXCELLENCE ET DE L'EMPLOI

Entreprendre dans l'artisanat offre aux jeunes ainsi qu'aux personnes en reconversion la liberté de choisir le projet de vie qui leur correspond. L'apprentissage et la formation continue garantissent une transmission des savoir-faire et une adaptation permanente aux attentes des entreprises tout en assurant

 Pour en savoir plus : #CMA2021

▼ ÉVÉNEMENT

Création, transmission, reprise : les CMA vous accompagnent



#SNCT 2017 : SEMAINE NATIONALE DÉDIÉE

Reconnues pour leur expertise, les chambres de métiers et de l'artisanat forment le premier réseau d'accompagnement des créateurs et repreneurs. **Du 17 au 24 novembre**, elles organiseront, partout en France, l'édition 2017 de la **Semaine nationale de la création-transmission d'entreprises artisanales**. Avec pour thème « Une semaine pour entreprendre grâce à l'artisanat », cette nouvelle édition sera l'occasion pour les conseillers du réseau des chambres de métiers d'accueillir et de répondre aux questions de tous ceux qui souhaitent entreprendre dans l'artisanat, qu'ils

envisagent de créer ou de reprendre une entreprise.

MISE EN LIGNE D'UN SITE SPÉCIFIQUE

La passion, la recherche d'accomplissement personnel et la liberté d'entreprendre sont les principales motivations pour créer une entreprise artisanale. Par ailleurs, acquérir une entreprise qui a déjà un concept, un produit, une clientèle, une histoire, c'est autant de pas en avant déjà franchis et, donc, de plus fortes probabilités de réussite !

Pour faciliter la relation entre repreneurs et cédants, les chambres de métiers et de l'artisanat proposent une version modernisée de leur site <http://entreprendre.artisanat.fr>.

Cette plateforme répertorie quelque 6 000 entreprises à reprendre. Toutes les annonces présentes sur le site ont fait l'objet d'un diagnostic « expertise-transmission » et préservent la confidentialité du projet.

Par un dispositif d'appui de qualité et des services sur mesure, le réseau des chambres de métiers accompagne avec efficacité les porteurs de projets tout au long de leur parcours : un élément clé de la pérennité des entreprises artisanales.

i Pour consulter le programme de la semaine : creation-transmission.artisanat.fr



Composé de huit organismes nationaux pleinement impliqués sur les sujets de la transmission et de la reprise d'entreprise, le **Réseau Transmettre & Reprendre**, dont l'APCMA est membre, organise **du 17 novembre au 5 décembre la Quinzaine de la transmission-reprise**. Une occasion de venir échanger avec des chefs d'entreprise en quête de repreneur et avec les différents acteurs de la transmission-reprise.

i Pour en savoir plus : #TransmissionReprise - #QuinzaineTR - www.afetransmission.fr

L'image



WORLDSKILLS FRANCE

Olympiades des métiers : le talent et la persévérance récompensés

De retour d'Abu Dhabi (Émirats arabes unis) où vient de s'achever la 44^e compétition internationale des Olympiades des métiers, l'équipe de France des métiers a remporté vingt-sept médailles et place ainsi la France au septième rang mondial !

Partenaires de cette manifestation, les chambres de métiers et de l'artisanat félicitent la performance et le parcours de ces jeunes qui, durant de longues épreuves, ont fait briller le savoir-faire français. Reconnus pour leur qualification et leur talent exemplaire, ces jeunes compétiteurs sont autant d'ambassadeurs de l'artisanat et des métiers. Par la qualité de leur formation, ils participent également à la valorisation et à la reconnaissance de l'apprentissage comme voie d'excellence vers la réussite professionnelle.

i Pour en savoir plus : www.worldskills-france.org

▼ RÉSEAU

Les CMA solidaires des artisans sinistrés



Début octobre, le président de l'APCMA Bernard Stalter s'est rendu en Guadeloupe pour exprimer le soutien du réseau à destination des artisans et des chambres des territoires gravement touchés.

Suite aux ravages des ouragans Irma et Maria, le réseau des chambres de métiers s'est mobilisé par la mise en place d'un plan d'action national pour venir en aide aux artisans des îles impactées. La mise en place d'un fonds spécifique de solidarité; le déblocage du fonds de calamité de l'APCMA, la fourniture de matériels, de matériaux et de compétences, en lien avec les organisations professionnelles et avec le ministère de l'Outre-Mer, ou encore les nombreuses initiatives menées par les CMA pour la reconstruction et le soutien aux artisans sont autant de mesures nécessaires que les chambres de métiers ont su engager rapidement et concrètement.

i Pour en savoir plus : www.apcma.fr

À venir

L'artisan, animateur des territoires et acteur de l'économie de proximité

Organisés par la Direction générale des Entreprises (DGE) en collaboration avec de nombreuses structures dont les chambres de métiers et de l'artisanat, les deuxièmes **Rendez-vous de l'artisanat** se tiendront le **12 décembre** à Paris. Ils permettront de démontrer que l'artisan se place au cœur de l'économie de proximité, qu'il est un créateur de lien social et un acteur de premier plan pour le dynamisme et la vitalité des territoires. Le colloque s'articulera autour de deux tables rondes :

- ▶ la proximité pour l'artisan : une évidence et des opportunités ;
- ▶ l'artisan : un acteur engagé sur son territoire, qui participe à son rayonnement et prépare l'avenir.

i Pour en savoir plus : www.entreprises.gouv.fr - #RDVArtisanat

#jeprefèrelartisanat

Les résultats d'une récente étude réalisée par BVA pour le FNPCA confirment à quel point l'artisanat et les artisans bénéficient d'une **bonne image auprès de l'ensemble des Français**. Ces derniers reconnaissent en effet le rôle de l'artisanat dans l'économie nationale et locale, dans la formation des jeunes et la création d'emplois qualifiés. Le savoir-faire des artisans, leur compétence et la qualité de leurs productions sont également appréciés. La **nouvelle campagne du FNPCA** met à l'honneur cette préférence à travers une prise de parole sur les écrans du 6 au 22 novembre.

i Pour en savoir plus : jeprefere.choisirlartisanat.fr



La Lettre de l'APCMA - Bimestrielle - Directeur de la publication: Bernard Stalter - Rédacteur en chef: Jacques Garau - Rédaction: Sylvie Emond - APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr - Diffusion: Loïc Langlo (langlo@apcma.fr) - Tél.: 01 44 43 10 91 - Fax: 01 44 43 10 46 - Tirage: 4 000 exemplaires - Éditeur délégué: Edimétiers - Tél.: 03 87 69 18 18 - Impression: Socosprint (88) - ISSN 1950-8093. Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat: 0825 36 36 36

RETROUVEZ L'APCMA SUR



L'agenda

— 29 novembre

Stars & Métiers : jury national

Paris

Les membres du jury sélectionneront, parmi l'ensemble des dossiers transmis par les jurys régionaux, les quatre lauréats nationaux.

#starsetmetiers

— Janvier-mars 2018

Sélections régionales de la 45^e édition des Olympiades de Métiers

Partout en France

Organisées en partenariat avec les CMA, elles ont pour objectif de sélectionner le meilleur candidat de chaque région, et de chaque métier, afin de constituer l'équipe qui défendra les couleurs de sa région lors des finales nationales.

www.worldskills-france.org

— 6 mars 2018

Stars & Métiers : soirée de remise des prix

Paris

Les quatre lauréats de l'édition 2018 seront récompensés et l'un d'entre eux se verra attribuer le grand prix « Artisan de l'année ».

#starsetmetiers

— 3-8 avril 2018

Journées européennes des métiers d'art

Partout en Europe

Soutenue par le réseau des CMA, la douzième édition des Journées européennes des métiers d'art proposera des ouvertures d'ateliers et de nombreuses manifestations.

#JEMA2018